

# LES CHUTES DES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS

Janvier 2022



Contact – Marion DUPUY

[m.dupuy@calyxis.fr](mailto:m.dupuy@calyxis.fr)

0549046677/0698437088

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
OBJECTIF .....	3
CONTEXTE .....	3
<b>LE RECUEIL DES DONNÉES SINISTRES .....</b>	<b>4</b>
PRINCIPE.....	4
LES CHUTES DES PERSONNES DE 50 A 70 ANS.....	4
LIEU DES CHUTES .....	4
ACTIVITE LORS de LA CHUTE .....	1
TYPE DE CHUTE.....	2
<b>L'OBSERVATOIRE MAVIE .....</b>	<b>4</b>
PRINCIPE.....	4
LES CHUTES DES PERSONNES DE 50 A 70 ANS.....	4
SEXE ET L'AGE.....	4
LIEU ET ACTIVITE LORS DES CHUTES.....	4
TYPE DE CHUTES .....	5
<b>L'ENQUÊTE PERMANENTE SUR LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE .....</b>	<b>6</b>
PRINCIPE.....	6
LES CHUTES DES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS .....	6
LES PERSONNES DE 50 À 64 ANS .....	6
LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS.....	6

# INTRODUCTION

## OBJECTIF

L'objectif de ce rapport est de faire un tour d'horizon des données existantes sur les chutes des seniors, et notamment sur les lieux et situations les plus fréquentes.

Sont tout d'abord présentés les statistiques issues des deux dispositifs de surveillance des AcVC de Calyxis : Le recueil des données sinistres et l'Observatoire MAVIE.

Sont ensuite détaillés les résultats de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante de Santé Publique France.

## CONTEXTE

On estime que chaque année, environ 11 millions de personnes sont victimes d'un accident de la vie courante. Parmi elles, 5 millions vont nécessiter un recours aux urgences hospitalières, 500 000 seront hospitalisées et 21 000 vont décédées.

Santé Publique France estime en 2017 qu'environ un tiers des personnes âgées de plus de 65 ans et 50 % des plus de 80 ans vivant à domicile tombent au moins une fois dans l'année et la moitié d'entre elles font des chutes répétées. Tous les ans, 450 000 personnes de plus de 65 ans sont victimes de chute et plus de 10 200 personnes en décèdent (décès en 2016).

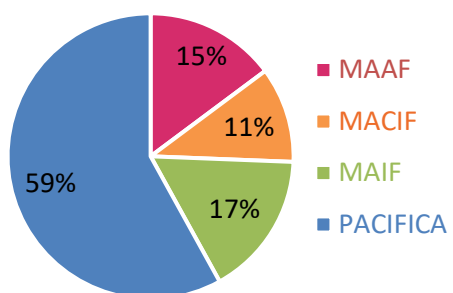
85% des recours aux urgences pour AcVC chez les 65 ans et plus ont pour origine des chutes. En 2014, dans les données du PMSI (Programme de médicalisation des systèmes d'information), sur les 76 100 hospitalisations pour fractures de l'extrémité supérieure du fémur, 9 sur 10 sont dues à des chutes, ce qui correspond à 68 490 hospitalisations pour FESF suite à une chute en 2014.

# LE RECUEIL DES DONNÉES SINISTRES

## PRINCIPE

Cet outil de surveillance a été développé par Calyxis en partenariat avec les mutuelles et sociétés d'assurance MAAF, MACIF, MAIF et PACIFICA. Cette base de données SINISTRES est composée des déclarations d'accidents des sociétaires des partenaires. Les données ont été recueillies via un travail d'analyse manuelle des dossiers sinistres clos ou via une extraction informatique des données. Selon la société, l'ensemble des accidents est enregistré, ou si l'effectif est trop important, seulement un échantillon aléatoire des accidents.

Figure 1 : Répartition des accidents enregistrés selon la source



Cette base comporte à l'heure actuelle 51 374 AcVC de 2000 à 2017. Elle permet d'étudier en détail les circonstances des accidents de la vie courante ainsi que leurs conséquences sur le long terme. En effet, les dossiers analysés sont clos, et prennent donc en compte tout le déroulé des soins et des conséquences de l'accident, même si cela est plusieurs mois ou années après l'accident.

Les victimes d'accident de cette base sont représentatives de l'ensemble de la population française. En revanche les accidents déclarés aux mutuelles par leurs sociétaires sont souvent plus graves puisqu'ils sont déclarés dans le but d'être indemnisés.

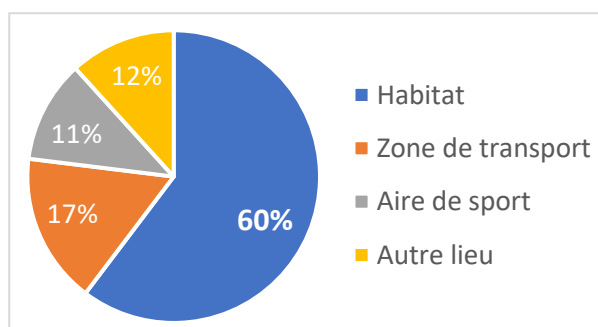
## LES CHUTES DES PERSONNES DE 50 A 70 ANS

Sur les 51 374 AcVC de la base, les chutes représentent 33 830 accidents soit 66% des AcVC, toutes classes d'âge confondues. Les personnes âgées de 50 à 70 ans représentent 44% des victimes de chute, soit 13 672 chutes.

Dans la littérature, les chiffres sur les chutes des personnes âgées concernent principalement les 65 ans et plus, avec une fréquence de chutes qui augmente avec l'âge. Dans notre outil de surveillance, la proportion de chutes des plus de 70 ans est faible par rapport à la réalité car les données proviennent des déclarations d'accidents des mutuelles et sociétés d'assurance qui sont basées sur des contrats excluant les personnes de plus de 75 ans.

## LIEU DES CHUTES

Figure 2 : Répartition des accidents selon le lieu de la chute



Plus de la moitié des chutes survient au domicile, intérieur ou extérieur.

Parmi les chutes dans l'habitat (cf. Figure 3), 24% surviennent dans les escaliers intérieur, 20% dans le jardin, 6% dans la salle de bain, 4% dans la cuisine et 2% dans le salon.

Parmi les chutes en zone de transport (cf. Figure 4), plus de la moitié survient dans la rue, 40% sur le trottoir et 5% dans ou en attendant les transports en commun (bus, train, métro/tram, avion).

Figure 3 : Répartition des chutes dans l'habitat selon la pièce

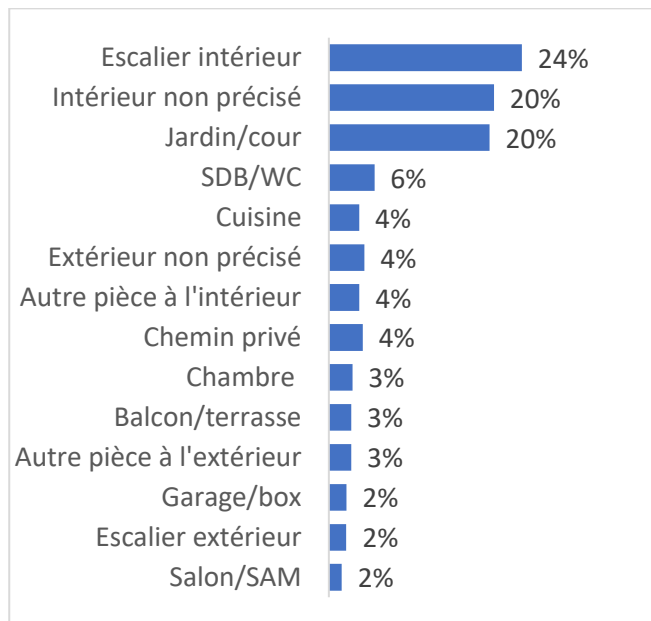
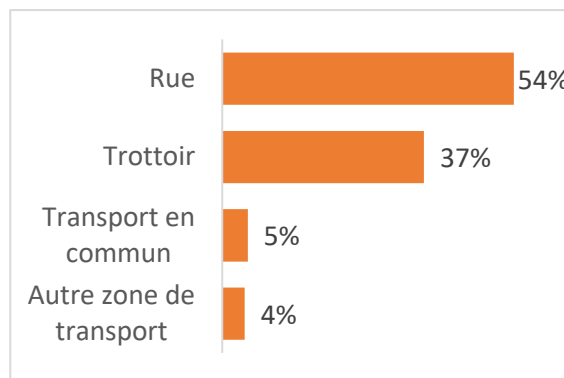


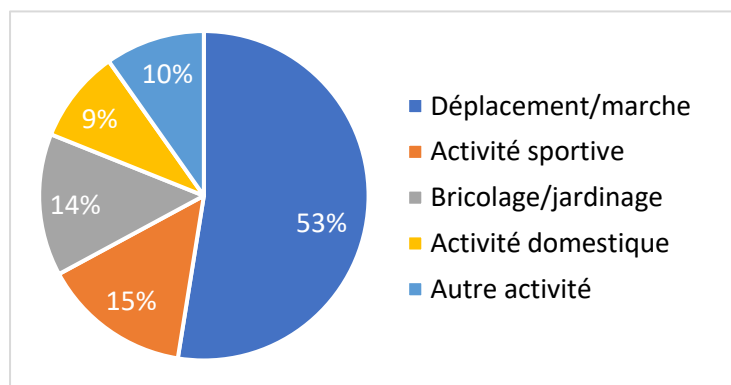
Figure 4 : Répartition des chutes en zone de transport selon le lieu précis



Ainsi, sur le total des chutes, 13% surviennent dans les escaliers, 13% dans le jardin, 3% dans la salle de bain, 2% dans la cuisine et 0,9% dans le salon. De même, 9% des chutes se déroulent dans la rue, 6% sur le trottoir et 0,8% dans ou en attendant les transports en commun.

## ACTIVITE LORS DE LA CHUTE

Figure 5 : Répartition des chutes selon l'activité pratiquée au moment de l'accident



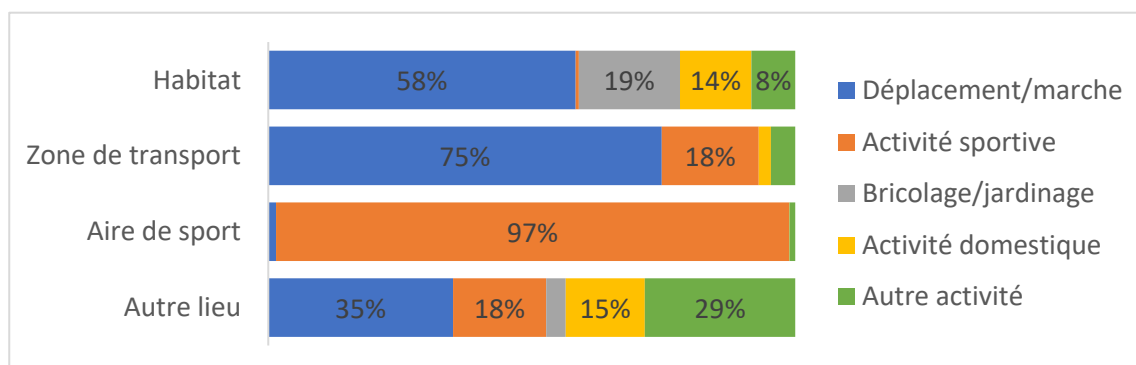
Plus de la moitié des chutes survient en se déplaçant à pied. Ces chutes en marchant se déroulent davantage dans l'habitat et les zones de transport (cf. Figure 6).

15% des chutes surviennent lors d'activité sportive, principalement dans les aires de sport.

14% des chutes ont lieu lors de bricolage/jardinage dans l'habitat, lors par

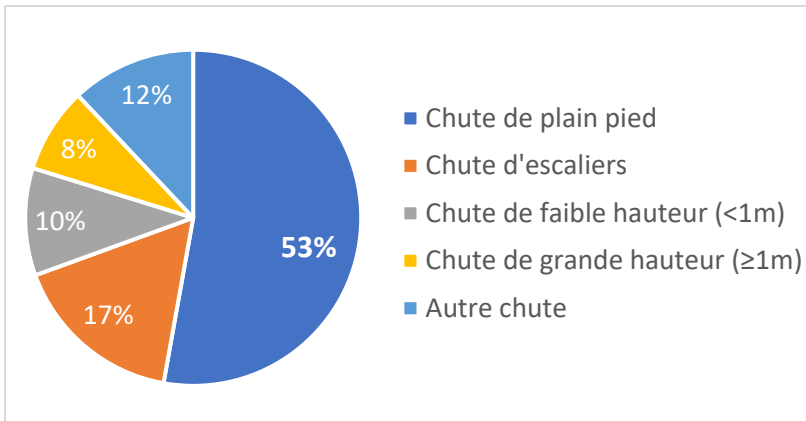
exemple de travail sur le toit ou en hauteur, de petit bricolage (installation d'ampoule, de rideau, peinture, tapisserie ...) ou de travail du bois (sciage, tronçonnage, élagage, ...).

Figure 6 : Répartition des chutes selon l'activité pratiquée et le lieu de l'accident



## TYPE DE CHUTE

Figure 7 : Répartition du type de chutes



Il s'agit majoritairement de chutes de plain-pied, notamment dans l'habitat et les zones de transports (cf. Figure 8) et lors de déplacement et d'activité domestique (cf. Figure 9).

17% des chutes sont des chutes d'escaliers très majoritairement dans l'habitat.

Les 10% de chute de faible hauteur et les 8% de chutes de grande

hauteur surviennent surtout dans l'habitat et lors de bricolage/jardinage.

Figure 8 : Répartition du type de chutes selon le lieu de l'accident

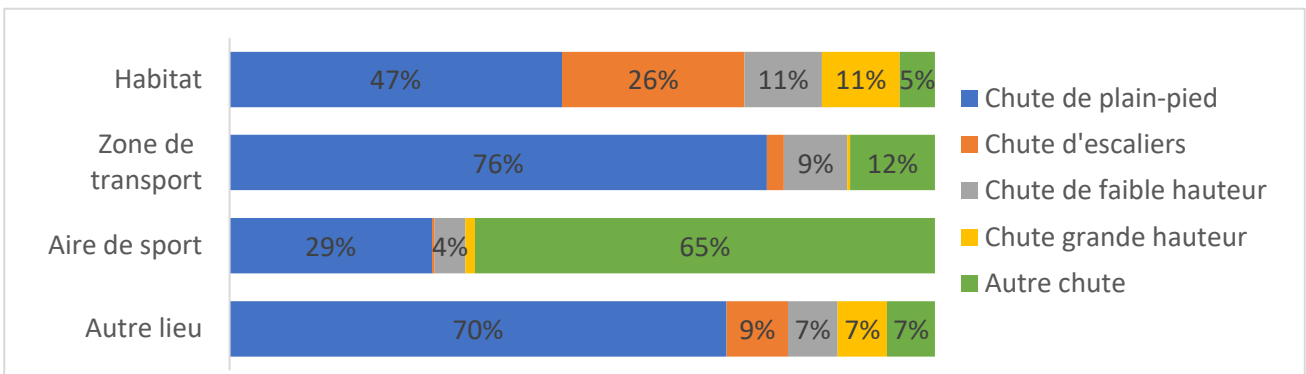
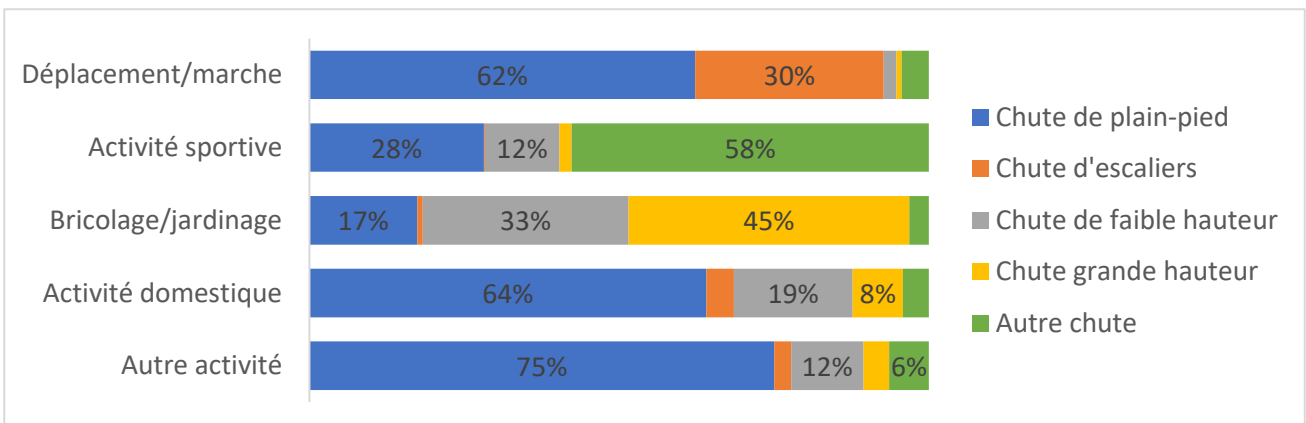


Figure 9 : Répartition du type de chutes selon l'activité au moment de l'accident



## LES CHUTES DES 50-70 ANS

### ➤ **Dans l'habitat**

- Chutes de plain-pied en déambulant
- Chutes d'escaliers
- Chutes de faible ou grande hauteur en bricolant/jardinant

### ➤ **Dans les zones de transport**

- Chutes de plain-pied en marchant

# L'OBSERVATOIRE MAVIE

## PRINCIPE

L'Observatoire MAVIE a été développée par Calyxis en partenariat avec l'Inserm de Bordeaux. Il s'agit d'une étude longitudinale nationale sur les accidents de la vie courante. Elle repose sur le suivi d'un grand nombre de volontaires et de leurs accidents de la vie courante via internet, à l'aide de questionnaires en ligne. Sa méthodologie repose sur un large recueil d'informations déclarées avant l'accident, telles que l'environnement domestique, les habitudes de vie des volontaires, leur état de santé ..., **permettant une analyse fine des facteurs de risque associés à la survenue et à la gravité de ces accidents.**

Elle a été lancée en novembre 2014 à l'aide des mutuelles d'assurance partenaires de Calyxis (MAAF, MAIF, MACIF), qui ont chacune lancé un appel à participation à leurs sociétaires. Les volontaires suivis sont ainsi principalement des assurés des mutuelles d'assurance partenaires et ne sont pas représentatifs de la population française. Ils sont davantage des CSP + (plus de cadres et moins d'ouvriers), qui ont en général plus d'accidents de sport mais moins d'autres types d'AcVC.

Les accidents sont auto-déclarés par les volontaires quand ils le souhaitent. Un mail leur est envoyé tous les 3 mois pour leur rappeler de déclarer les accidents éventuellement survenus aux membres du foyer. Ainsi, les accidents sont souvent déclarés peu de temps après leur survenue et les conséquences enregistrées sont davantage à court terme.

La base compte actuellement 3 443 AcVC déclarés depuis fin 2014.

## LES CHUTES DES PERSONNES DE 50 A 70 ANS

Sur les 3 443 AcVC, les chutes représentent 48% des accidents, toutes classes d'âge confondues. Les personnes âgées de 50 à 70 ans représentent 49% des victimes de chute, soit 13 672 chutes.

---

### SEXE ET L'AGE

Le taux d'incidence des chutes des seniors de 50 à 70 ans est de 4,8%. Ainsi sur 100 personnes suivis dans MAVIE pendant un an, près de 5 personnes auront été victime d'une chute.

Ce taux est de 3,8% pour les hommes et de 6,1% pour les femmes. Les femmes ont 50% de plus de risque de chuter que les hommes dans notre étude MAVIE.

Même si l'étude concerne les 50-70 ans, il est important de noter que le risque de chute augmente de 25% tous les 5 ans. Les 60-75 ans ont une incidence de 4,2% alors que pour les 75 ans et plus, cette incidence monte à 8%.

---

### LIEU ET ACTIVITE LORS DES CHUTES

On retrouve le même type de résultats qu'avec le recueil des données sinistres, avec des chutes survenant surtout dans l'habitat et les zones de transport.

Il en va de même pour les activités pratiquées au moment de la chute avec majoritairement des déplacements à pied.



Figure 10 : Répartition des accidents selon le lieu de la chute

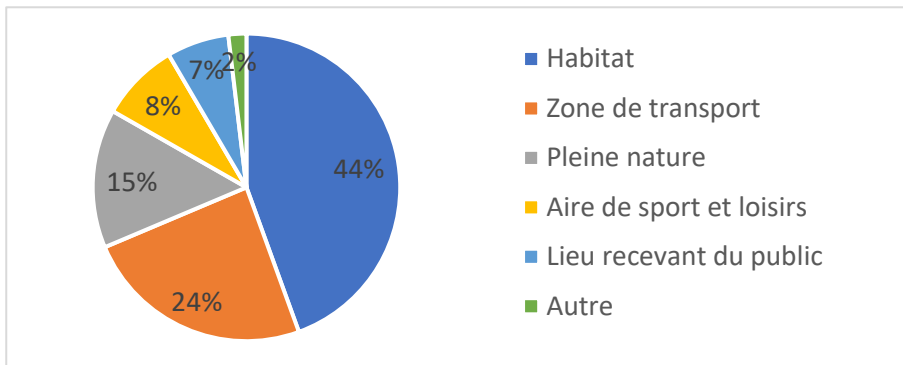
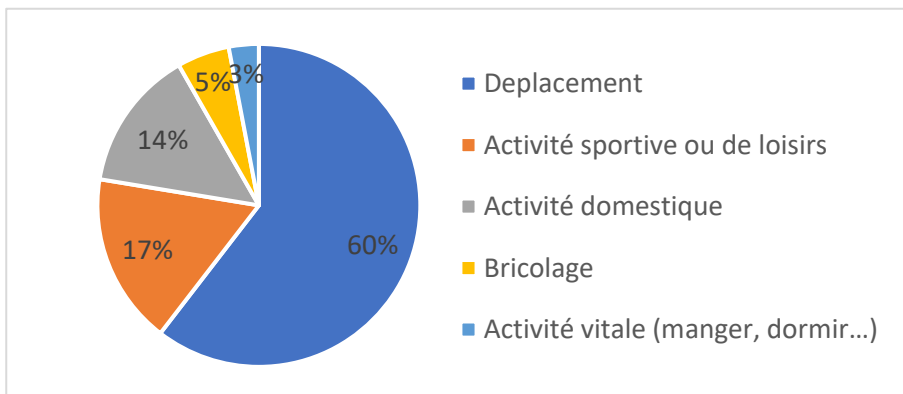


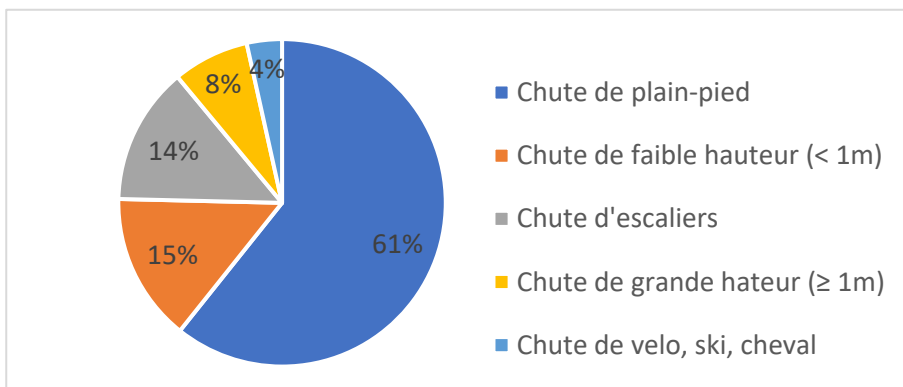
Figure 11 : Répartition des accidents selon l'activité pratiquée au moment de la chute



---

## TYPE DE CHUTES

Figure 12 : Répartition des accidents selon le type de la chute



Les résultats sont également similaires pour le type de chutes avec majoritairement des chutes de plain-pied.

# L'ENQUÊTE PERMANENTE SUR LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

## PRINCIPE

Cette enquête repose sur un recueil exhaustif et continu des recours aux urgences pour accident de la vie courante dans une dizaine de services d'urgence en France sur plus de 600 services. Les données portent sur la personne accidentée, les caractéristiques de l'accident, les blessures et la prise en charge de la victime.

Elle a débuté en 1999 en s'intégrant dans le réseau EHLASS (European Home and Leisure Accident Surveillance System). Les Centres Hospitaliers participant enregistrent tous les recours aux urgences pour AcVC et les transmettent ensuite à Santé Publique France qui les consolide dans une base de données. Des analyses de qualité sont effectuées chaque année depuis 2002 dans chaque hôpital, afin de rendre compte de la qualité et de l'exhaustivité du recueil, et de contribuer à l'homogénéité du codage entre les hôpitaux. Elles reposent sur l'analyse des dossiers d'urgence de journées tirées au sort, à partir desquels sont vérifiées les inclusions de chaque AcVC, et le codage des différents items.

Les résultats présentés ici proviennent du rapport sorti en 2016 sur les données de 2010 en France métropolitaine :

*Pédrono G, Bouilly M, Thélot B. Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC). Résultats 2010 en France métropolitaine. Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire ; 2016. 100 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.invs.sante.fr>*

## LES CHUTES DES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS

### LES PERSONNES DE 50 À 64 ANS

En 2010, le réseau EPAC a enregistré 10 509 AcVC chez les personnes 50 à 64 ans. Ce nombre représente 9 % des 114 197 AcVC enregistrés durant cette année en métropole.

Les chutes ont représenté :

- 55% des AcVC des 50-54 ans
- 61% des AcVC des 55-59 ans
- 64% des AcVC des 60-64 ans

### LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS

En 2010, le réseau EPAC a enregistré 16 635 AcVC chez les personnes de 65 ans et plus. Ce nombre représente 14,6 % des 114 197 AcVC enregistrés durant cette année en métropole.

Les chutes ont représenté 85% de ces accidents dans cette tranche d'âge.

Cette proportion augmentait avec l'âge : 71% de 65 à 69 ans, 78% de 70 à 74 ans, 85% de 75 à 79 ans, 93% de 80 à 84 ans, 95% de 85 à 89 ans, 95% à 90 ans et plus.

Parmi la multitude de produits impliqués dans la chute, on retrouve les escaliers, puis l'ensemble « neige/verglas/glace », les lits, les chaises et les bancs, les échelles, etc. Dans 70% des cas, la chute a eu lieu à domicile.